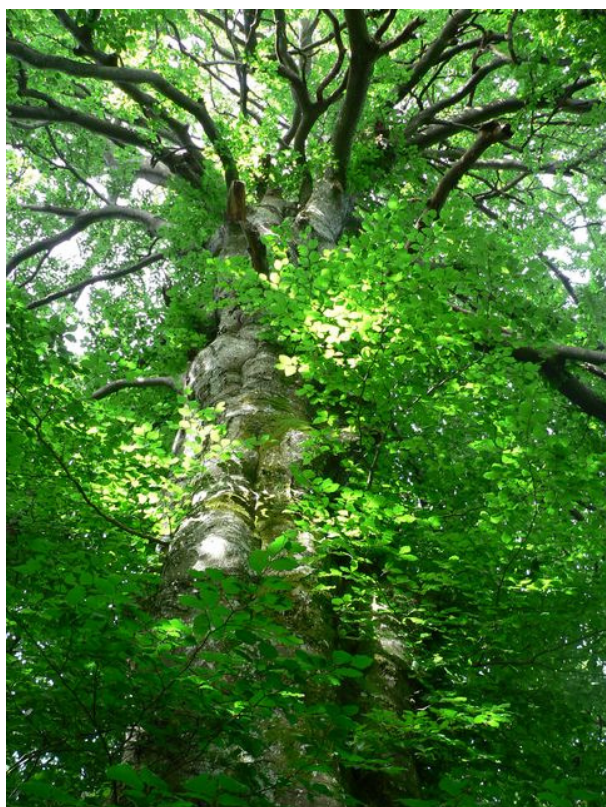


LIVRE BLANC

LES ESPACES VERTS

A ISSY



**Un «plan VERT» pour Issy :
9 propositions pour une meilleure
santé et qualité de vie :**

- Remplacer les arbres abattus,
- Aménager la place Corentin-Celton,
trop minérale,
- Sanctuariser les espaces verts
existants,
- Privilégier la plantation en pleine terre,
- ...

pour qu'Issy reste une ville où il fait bon vivre

Action Citoyenne pour les Transports et l'Environnement de la Ville d'Issy-les-Moulineaux

Association apolitique loi 1901 reconnue d'intérêt général

2, rue André Chénier 92130 ISSY LES MOULINEAUX - Tél : 01 40 95 98 70

Courriel : contact@actevi.fr - Blog : www.actevi.fr

ESPACES VERTS A ISSY : LE CONSTAT3

ESPACES VERTS : DEFINITION.....3

BIENFAITS DES ESPACES VERTS.....3

NORMES.....4

LA SITUATION A ISSY LES MOULINEAUX4

IMPACT DE LA DENSIFICATION SUR LES ESPACES VERTS.....5

LES PROPOSITIONS D'ACTEVI : ELABORATION D'UN « PLAN VERT » POUR ISSY7

PROPOSITION 1 : Les actions de développement des espaces verts doivent se faire selon une véritable démarche d'amélioration de la qualité de vie et non en constituant un « écran de fumée » avec une communication verte reprenant les thèmes galvaudés du « Green Washing ».7

PROPOSITION 2 : Privilégier une démarche « éco-cité » ou « écoquartier » lors de la conception et de la réalisation des futures ZAC d'Issy dont la ZAC Cœur de Ville.7

PROPOSITION 3 : Préserver et développer le patrimoine d'espaces verts d'Issy-les-Moulineaux.....8

PROPOSITION 4 : Contribuer à l'existence d'un maillage entre les espaces verts.8

PROPOSITION 5 : Réaménager les « places bétonnées ».8

PROPOSITION 6 : Optimiser les plantations d'arbres le long des routes.....9

PROPOSITION 7 : Améliorer l'entretien des espaces verts.....9

PROPOSITION 8 : Gérer les espaces verts en cohérence avec les autres actions de développement durable. 10

PROPOSITION 9 : Etablir et faire vivre le « plan vert » en concertation avec la population10

ESPACES VERTS A ISSY : LE CONSTAT

ESPACES VERTS : DEFINITION

Par définition, les espaces verts dans les villes sont les jardins, les bois, les pelouses et autres espaces couverts de végétation pour un but de récréation et d'agrément, ouverts au grand public dans le périmètre urbain.

Cependant ACTEVI considère que l'on ne doit pas oublier tout ce qui contribue à améliorer la qualité de la vie et le développement durable, dans le respect de la biodiversité : les arbres, isolés ou le long des axes routiers, les trottoirs enherbés ou fleuris, les mini-squares, les bancs publics,...



BIENFAITS DES ESPACES VERTS

Les espaces verts constituent un élément essentiel pour **l'esthétique, le cadre et la qualité de vie** d'une ville. Ils contribuent à aérer les paysages et sont autant de lieux de détente, de promenade, de repos, de jeux pour les plus jeunes. Ils ont également un **impact important sur la santé** comme l'ont montré de nombreuses études : les espaces verts en milieu urbain créent « des oasis de meilleure santé autour d'eux » selon des travaux publiés dans le Journal of Epidemiology and Community Health. L'impact est particulièrement marqué sur la dépression et l'anxiété mais également sur les maladies respiratoires.

Pour ces différentes raisons, les responsables politiques doivent intégrer cette composante, qui est l'un des **éléments fondamentaux du développement durable**, dans leurs projets de développement et d'aménagement des zones urbaines.

NORMES

En matière de normes, même si les superficies en espaces verts publics ne sont pas réglementées, il faut rappeler la recommandation de l'OMS qui est, pour les zones urbaines, d'un minimum de 12 m² par habitant situés à moins de 300 mètres du logement.

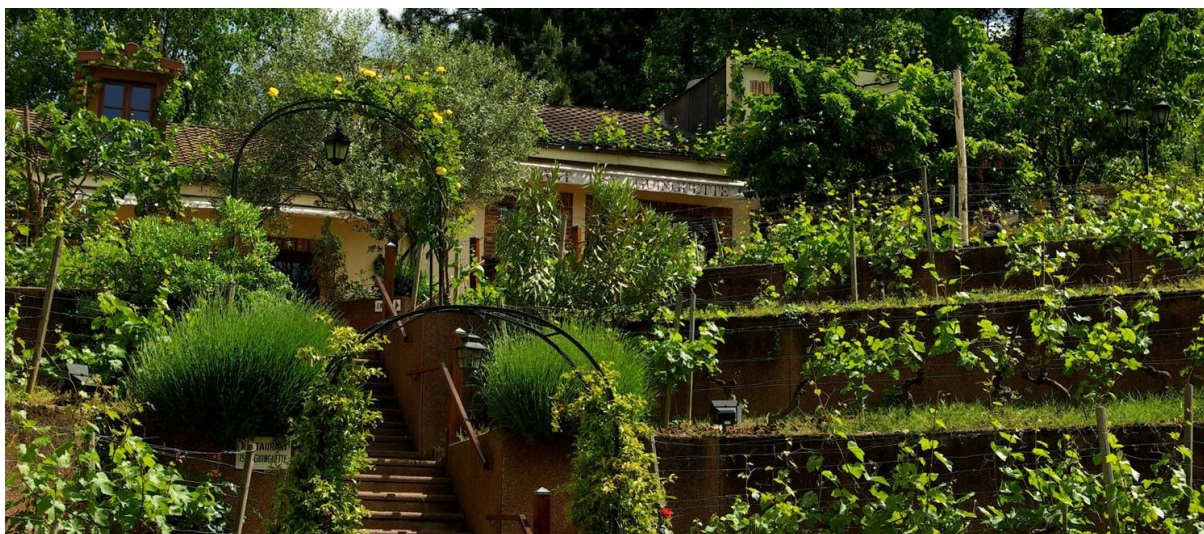
Au niveau du SDRIF, la recommandation porte sur un minimum de 10 m² par habitant.

LA SITUATION A ISSY LES MOULINEAUX

Issy-les-Moulineaux est aujourd'hui l'une des communes les plus dépourvues en espaces verts du département des Hauts de Seine avec un ratio d'environ 7 m² d'espaces verts accessibles par habitant soit une superficie que l'on peut estimer aujourd'hui à 44 hectares. A titre de comparaison, ce ratio est de 97,8 m² dans l'agglomération du Grand Paris Seine Ouest (GPSO).

Si on appliquait pour Issy les Moulineaux, la recommandation de l'OMS, la superficie en espaces verts devrait atteindre 70 à 74 hectares soit une augmentation de plus de 65 % par rapport à l'existant.

Localisée à la limite de Paris, Issy les Moulineaux est bien sûr dans une situation différente de communes comme Clamart, Sèvres ou Meudon qui disposent de forêts et offrent de ce fait un ratio « m² d'espaces verts par habitant » élevé. On peut toutefois regretter que la formidable mutation qu'a connue notre ville depuis près de 30 ans, sous l'impulsion de son maire actuel, n'ait pas été l'occasion de réaliser, à côté des nouvelles constructions, des espaces de verdure et de détente et de faire d'Issy les Moulineaux une ville aérée et agréable à vivre ce qui nous aurait évité de connaître la situation actuelle avec une ville devenant de plus en plus triste avec des paysages minéralisés et des zones de verdure de plus en plus rares.



Malheureusement la priorité a été accordée à la construction de bureaux et immeubles de standing alors que les nombreux terrains disponibles, occupés par des friches industrielles auraient également permis de réaliser des espaces verts et d'accompagner le développement durable de la ville. Selon l'association VAL DE SEINE VERT, 47 % de la surface utile de la ville, soit 160 hectares ont changé de destination au cours des 20 dernières années ce qui permettait largement de réaliser un ou deux nouveaux parcs de quelques hectares sans compromettre les projets immobiliers.

L'absence de vision urbanistique explique cette situation alors que seule la volonté de favoriser les promotions immobilières a été prise en compte. De ce fait, on constate que les principaux parcs et jardins de la ville (Henri Barbusse, Abbé Derry, Jean-Paul II...) datent des décennies précédentes.

IMPACT DE LA DENSIFICATION SUR LES ESPACES VERTS

Depuis de nombreuses années, la municipalité poursuit une politique de densification qui se traduit par l'augmentation de la hauteur des constructions (plus de surface construite / surface au sol) qu'elle justifie en expliquant que cela permet de libérer de l'espace au sol en vue notamment de développer des espaces libres et espaces verts. On ne peut pas dire que les résultats soient à la hauteur (sans jeu de mots) de cette annonce : on voit certes des immeubles de plus en plus hauts mais où a-t-on vu apparaître de nouveaux espaces libres ou espaces verts dignes de ce nom, en dehors de quelques arbres, petits jardins et buissons plantés entre les immeubles en question ?



La situation actuelle, issue des erreurs du passé, constitue aujourd'hui une contrainte importante et elle risque encore de s'aggraver avec la poursuite de la densification car les immeubles de grande hauteur, s'ils libèrent de la surface au sol signifient aussi plus de population, résidente ou salariée, donc plus de besoins en infrastructures de transports, équipements sociaux et administratifs, équipements scolaires... On se trouve dans un cercle vicieux où la surface soit - disant libérée va être rapidement saturée par ces besoins nouveaux. Quant au ratio évoqué précédemment, il risque encore de se dégrader si la population continue d'augmenter au rythme des dernières décennies.

Depuis un certain temps on parle beaucoup d'écoquartiers, notamment à Issy les Moulineaux avec le projet de la ZAC Bords de Seine. ACTEVI ne peut que se réjouir de ce projet à condition toutefois que la démarche et les principes de cette approche soient respectés

*Quelques arbres, quelques fleurs... c'est bien
mais insuffisant*

(voir sur le blog www.actevi.fr le [compte-rendu d'une table-ronde sur le thème de l'écoquartier](#)). Au même titre que les écoquartiers, les espaces verts, les jardins participent à cet objectif de développement durable et de qualité de vie.

Même s'il n'est plus possible de revenir sur le passé, **il nous paraît essentiel que, dans l'avenir, les nouveaux projets d'aménagement comme les opérations de réhabilitation privilégient la réalisation de nouveaux espaces verts**. La règle pourrait être que, pour toute nouvelle construction un pourcentage, à définir, de la superficie du terrain occupé soit réservé à des parcs ou jardins.

Cette règle, qui devrait être plus volontariste que ce qui est prévu dans le PLU, serait comparable à celle qui institue un ratio entre les superficies construites en logements et celles en bureaux, l'objectif étant de juguler le déséquilibre entre ces deux types de constructions (le ratio que la municipalité s'est engagée à respecter vis-à-vis du préfet est de 1 m² de bureaux pour 2,5 m² de logements).

Ce rapide constat montre l'urgence d'inverser la politique menée au cours des dernières décennies dans le domaine des espaces verts, ce qui nous a conduits à formuler un certain nombre de propositions qui devraient s'inscrire dans un véritable « **PLAN VERT DE LA VILLE** ».



Voici deux façons d'aménager une place ; laquelle préférez-vous ?

LES PROPOSITIONS D'ACTEVI : ELABORATION D'UN

« PLAN VERT » POUR ISSY

Bien que, comme rappelé précédemment, une politique de développement des espaces verts n'aie pas été menée à l'occasion de la rénovation des friches industrielles et que de réelles opportunités n'aient pas été exploitées, cela ne signifie pas qu'il n'y a plus rien à faire. Il est urgent, au contraire, de mettre en œuvre, comme aujourd'hui beaucoup de municipalités le font, un véritable « plan vert » qui serait un plan à long terme de protection du patrimoine vert de la ville (un arbre vit une cinquantaine d'année).

Ce « Plan Vert pour Issy » doit s'articuler autour de deux axes :

- **Nouveaux projets** : mettre en œuvre une démarche verte de développement durable lors de la conception des nouveaux projets, notamment des zones d'aménagement concertées (ZAC).
- **Existant** : améliorer / développer les espaces verts existants.

Dans cette optique, ACTEVI a élaboré les 9 propositions suivantes :

PROPOSITION 1 : Les actions de développement des espaces verts doivent se faire selon une véritable démarche d'amélioration de la qualité de vie et non en constituant un « écran de fumée » avec une communication verte reprenant les thèmes galvaudés du « Green Washing ».

Par exemple, construire des tours selon les normes HQE est simplement la pratique courante aujourd'hui mais cela est insuffisant pour constituer une véritable démarche de développement durable.

PROPOSITION 2 : Privilégier une démarche « éco-cité » ou « écoquartier » lors de la conception et de la réalisation des futures ZAC d'Issy dont la ZAC Cœur de Ville.

C'est l'occasion de prévoir des espaces verts accessibles à tous les isséens apportant un réel « mieux être / mieux vivre ».

Ces nouveaux espaces verts doivent :

- **Favoriser la plantation en pleine terre** et donc la croissance d'espèces à grand développement que l'on ne peut planter sur des dalles. Cela est nécessaire également pour lutter contre l'étanchéification des sols et les graves nuisances apportées par le ruissellement excessif des eaux de pluie.
- **Etre réellement accessibles à tous les isséens**, ce qui n'est pas toujours le cas dans les projets actuels : les espaces verts du Fort ne seront pas véritablement accessibles à l'ensemble des isséens et auront un caractère semi-privatif. Les terrasses prévues sur les bâtiments de la ZAC Cœur de Ville ne seraient pas directement accessibles et seraient certainement peu fréquentées. Ces espaces non véritablement accessibles en raison de « barrières d'accès » ne devraient pas être comptabilisés dans les espaces verts accessibles d'Issy-les-Moulineaux. En plus de l'accès au chemin de ronde du Fort, l'accès aux espaces verts à l'intérieur de l'enceinte du Fort doit également être ouvert à tous les isséens.

- Etre dessinés **en cohérence avec la démarche écoquartier** prévoyant des zones de repos, des aires de jeux pour les enfants, des zones de circulation douces, la limitation des parkings, l'harmonie avec des commerces de proximité.
- Prévoir la liaison avec les autres espaces verts. Par exemple, on devrait prévoir une liaison entre l'écoquartier de la TIRU et l'île Saint Germain grâce à la création d'un souterrain sous la RD7 ou au minimum de larges passerelles.

PROPOSITION 3 : Préserver et développer le patrimoine d'espaces verts d'Issy-les-Moulineaux.

Face à la pression de l'urbanisation, il est nécessaire de protéger et même de « **sanctuariser** » les **espaces verts actuels d'Issy-les-Moulineaux**. Cette action doit :

- Se mener pour des espaces de faible superficie (talus plantés,...) aussi bien que pour les parcs de la ville.
- Profiter de toutes les possibilités de préemption de terrains contigus à des parcs et espaces verts existants. Exemple, la préemption du terrain de la rue Henri Tariel contigu au parc Henri Barbusse permettrait non seulement d'éviter l'abattage de nombreux arbres mais encore serait l'occasion de développer ce très beau parc.



Terrain boisé rue Tariel qui pourrait être préempté par la Mairie pour agrandir le parc Henri Barbusse

PROPOSITION 4 : Contribuer à l'existence d'un maillage entre les espaces verts.

Cette liaison entre espaces verts peut se faire par :

- La création de trames vertes ou de coulées vertes.
- L'organisation de liaisons entre les zones vertes des nouvelles ZACS et les espaces verts existants.

Par exemple, il serait judicieux de prévoir une trame débutant à Corentin Celton, poursuivie par une zone verte de la ZAC Cœur de Ville. Puis relier la ZAC Cœur de Ville au Parc Henri Barbusse en réaménageant la rue André Chénier : voie semi-piétonnière avec réduction du stationnement et création d'une bande de terre plantée d'arbustes.



Etat actuel de la rue Chénier

PROPOSITION 5 : Réaménager les « places bétonnées ».

En particulier :

- **La place du Maréchal de Rochambeau** devant l'immeuble Microsoft, espace minéral, inhumain, où personne ne s'arrête.

- La place Corentin Celton est constituée d'une dalle sans aucun espace vert.

C'est un lieu triste, sans convivialité, éventé. Personne ne l'apprécie, personne ne s'y arrête en dehors des jours de marché. La constitution d'espaces verts même en ne représentant qu'une partie limitée des surfaces pourrait l'humaniser, améliorer la qualité de vie tout en s'intégrant harmonieusement avec les activités commerciales (marchés, commerces, cafés-restaurants).



Place Corentin Celton à réaménager avec de la verdure

PROPOSITION 6 : Optimiser les plantations d'arbres le long des routes.

La plantation d'arbres le long des rues constitue un avantage évident mais peut également générer des nuisances pour les riverains et se heurter à des contraintes telles que la proximité des réseaux enterrés. Il faut veiller à :

- Eviter les arrachages non suivis de replantation, ce qui est une pratique courante de la municipalité (exemple boulevard Gallieni, rue Victor Cresson,...).
- Choisir les espèces les plus résistantes et les mieux adaptées aux plantations en centre ville.
- Etablir un bilan annuel des plantations et des arrachages. Le maintien du patrimoine de la ville nécessite que le nombre d'arbres plantés soit supérieur au nombre d'arbres arrachés.

Ce bilan n'est pas disponible à Issy-les-Moulineaux. Probablement aussi parce qu'il risque d'être négatif. La ville comporte selon la municipalité 4055 arbres le long des voies, soit un arbre pour 16 Isséens.



Emplacements de grands arbres récemment abattus qui devaient être remplacés

PROPOSITION 7 : Améliorer l'entretien des espaces verts.

En dehors des compositions florales généralement réussies, l'entretien pourrait être renforcé : les arbres ne sont pas taillés régulièrement, ni arrosés suffisamment lors des fortes chaleurs, ni traités efficacement contre les maladies frappant notamment les arbres plantés en centre ville. Il semble nécessaire :

- De créer un véritable secteur arboriculture, en augmentant le cas échéant les moyens des services municipaux d'entretien des espaces verts.
- De renforcer la prise en compte de la biodiversité et de diversifier l'offre en espaces verts (diversité des essences, compositions paysagères originales).

- De communiquer sur les actions menées : quels sont les objectifs ? sont-ils atteints ? quel bilan entre les plantations et les arrachages ? etc.

PROPOSITION 8 : Gérer les espaces verts en cohérence avec les autres actions de développement durable.

En particulier :

- Veiller à la cohérence des implantations d'espaces verts avec les zones de repos, les zones piétonnières, les aires de jeux pour enfants, les déplacements des handicapés, les circulations douces.
- Adapter la ville aux personnes âgées, aux handicapés et aux non voyants : élargissement des trottoirs, feux tricolores équipés d'un système sonore, bancs, suppression de la « forêt de poteaux ».
- Améliorer et développer le mobilier urbain : il faut noter à Issy-les-Moulineaux le faible nombre de bancs (qui pourraient être protégés par des plantations) et l'exiguïté des trottoirs. L'éclairage devrait être également amélioré.
- Développer en centre ville les zones piétonnières ou semi-piétonnières qui sont l'occasion de créer des bandes de terres avec gazons et plantations. Sécuriser la circulation de tous.
- Mettre en valeur les commerces de proximité et les cafés restaurants par la création d'un contexte de verdure esthétique, apprécié par tous et favorisant la convivialité.
- Modifier le parking en centre ville : n'autoriser le stationnement que d'un seul côté des voies, prévoir à proximité des commerces des emplacements de stationnement limités à 10 ou 15 minutes.
- Communiquer sur cette politique et former la population, notamment les jeunes.



*Un des bancs de la ville sans fleurs
ni verdure*

PROPOSITION 9 : Etablir et faire vivre le « plan vert » en concertation avec la population

- Mettre en place un réseau de concertation en utilisant le relais des Conseils de Quartier pour coller au plus près aux souhaits des isséens.
- Au sein de chaque Conseil, désigner un « correspondant espaces verts ». Ces correspondants pourraient se réunir et constituer l'interface des services parcs et jardins de la mairie. Il est entendu que cela suppose une rénovation des Conseils de Quartiers en termes de représentativité et de fonctionnement.

ACTEVI souhaite instaurer le dialogue avec vous.

Envoyez nous votre avis et vos idées sur ce Livre Blanc afin de nous permettre de l'enrichir et l'améliorer régulièrement.

Pour recevoir les mises à jour, merci de nous adresser un courriel à : contact@actevi.fr

Action Citoyenne pour les Transports et l'Environnement de la Ville d'Issy-les-Moulineaux

Association apolitique loi 1901 reconnue d'intérêt général

2, rue André Chénier 92130 ISSY LES MOULINEAUX - Tél : 01 40 95 98 70

Courriel : contact@actevi.fr - Blog : www.actevi.fr